

SATISFACTION & QUALITÉ

Depuis plus de 25 ans, l'APP de la ville de Sète a formé environ 10 000 personnes localement.

+ de 95%



Plébiscitent l'accueil
et l'écoute de
l'équipe APP

+ de 90%



Sont satisfaits des
contenus et des
méthodes pédagogiques

CléA
VOUS AVEZ TOUT À GAGNER !

- CléA certifie officiellement que les salariés possèdent une bonne base de connaissances et de compétences dans 7 domaines.
- Dans l'entreprise, CléA ouvre des portes aux salariés : occuper des postes différents, changer de service, continuer à apprendre...
- CléA permet aux salariés d'aller plus loin et de suivre à terme d'autres formations spécialisées.
- CléA est un document officiel. Nouveau, il est reconnu dans tous les secteurs, dans toutes les régions.



✉ APP Sète

Espace de formation Bernard Palissy
rue Mirabeau
34200 SETE

☎ 04.67.51.50.82

Mél : app.sete@agglopole.fr

Site : www.appsete.net



Certifiez
les compétences clés
dans votre entreprise



Consolidez les connaissances
de vos salariés avec la certification
CléA

Label délivré suite à un audit réalisé
par Afnor Certification

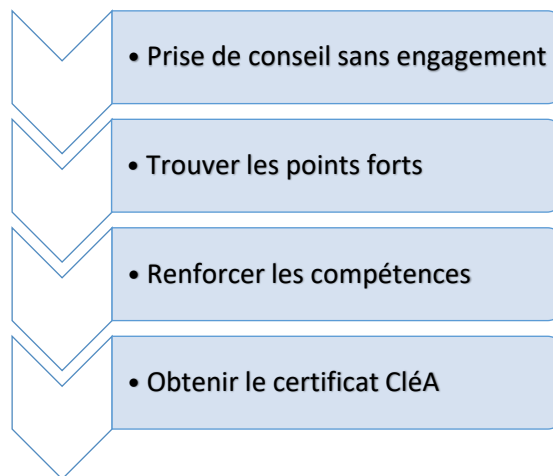


L'Atelier de Pédagogie Personnalisée de Sète :

- Un environnement d'apprentissage convivial
- Une équipe de professionnels
- La garantie d'un label certifié AFNOR



LES ÉTAPES DE LA CERTIFICATION



COMBIEN CELA VA-T-IL COÛTER ?

- Prises en charge des coûts selon les conditions fixées par votre l'OPCA.
- Éligible au CPF.
- Tarifs adaptés, dans votre entreprise ou dans notre centre, sessions individuelles ou en groupe.



Rapprochez-vous de notre organisme pour évaluer votre demande.



S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DANS TOUS LES DOMAINES

L'objectif du socle de connaissances et de compétences professionnelles est de permettre à tout individu d'acquiescer et de faire valider les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle.

Unique et commune à tous les secteurs, la certification CléA permet à chacun de continuer à apprendre tout au long de son parcours professionnel, de manière à s'adapter aux évolutions dans tous les domaines.



L'EXPRESSION CONCRÈTE DU SOCLE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Le certificat CléA est l'expression concrète et opérationnelle du « **Socle de connaissances et de compétences professionnelles** » tel que défini par le décret du 13 février 2015.

Créé par le **COPANEF** (Comité Paritaire Interprofessionnel National pour l'Emploi et la Formation), le certificat CléA peut être obtenu pour tous les dispositifs de la formation professionnelle, et notamment avec le Compte Personnel de Formation (CPF).



CLÉA EN 7 CLÉS

Vous pouvez obtenir le certificat CléA **directement** avec vos connaissances et compétences actuelles. Si certains sujets doivent être complétés, des **formations courtes et pratiques** vous permettront de consolider vos bases dans ces 7 domaines :

- *S'exprimer en français*
- *Calculer, raisonner*
- *Utiliser un ordinateur*
- *Respecter les règles et travailler en équipe*
- *Travailler seul et prendre des initiatives*
- *Avoir l'envie d'apprendre*
- *Maîtriser les règles de base : hygiène, sécurité, environnement*